

DEPARTEMENT DES COTES D'ARMOR  
ARRONDISSEMENT DE SAINT-BRIEUC  
CANTON DE MUR DE BRETAGNE

**COMMUNE DE MERLÉAC**  
**SÉANCE DU 10 JUIN 2021**

L'an deux mille vingt et un, et les dix juins à dix-neuf heures, le conseil municipal de MERLEAC, légalement convoqué le 06 mai 2021 s'est réuni à la salle des fêtes, sous la présidence de Monsieur CARRÉE Joël, Maire.

**ETAIENT PRESENTS :**

MM. CARRÉE Joël, LEMOINE Gervais, MME. LEMOINE Virginie M Le COUÉDIC Christian, MMES, BALAVOINE Nadine, GUILLEMIN Séverine MM MOIGNO Patrick MMES MORAND Jennifer, DAUNY Odile.

**ETAIT EXCUSE :**

Mme LUCAS Isabelle

**SECRETAIRE DE SÉANCE :** Mme GUILLEMIN Séverine

**Délibération n° 2021 :10 06 1**

**Aménagement et création d'un terrain multisports et jeux d'éveil de plein air pour enfants**

.\_Monsieur le maire expose :

Dans le cadre du projet du terrain multisports, plusieurs devis ont été demandés à différentes entreprises : à ce jour, il n'y a eu qu'un seul de fourni. Le prochain doit arriver dans quelques jours.

Après avoir échangé, le Conseil Municipal décide de reporter la délibération à une prochaine réunion du Conseil Municipal

**Délibération n° 2021- 10 06 2**

**Aménagement plateforme et accessibilité& au terrain de sport**

Monsieur le maire expose :

Le devis que l'entreprise Colas a proposé

Après avoir débattu, le Conseil Municipal souhaite avoir plus de précisions.

La délibération est remise au prochain Conseil Municipal

### **Délibération n° 2021-10 -06 3**

#### **Achat du terrain de Mr DUVIGNEAU : parcelle AB 143**

Le Maire expose :

Afin de poursuivre l'aménagement du bourg, il a été proposé à Monsieur DUVIGNEAU de céder à la commune un morceau de sa parcelle AB 143 qui est à côté de la place Saint CORNELY.

Monsieur DUVIGNEAU accepte de céder ce terrain à la commune ; en contrepartie il demande que la commune prenne en charge le nettoyage de toute la parcelle la première année. De plus les frais de notaire et de géomètre seront à la charge de la commune

Un devis pour la division de la parcelle AB 143 à été demandé à SELARL Nicolas Associés à Loudéac pour un montant de 1549 € TTC

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte le projet à l'unanimité et autorise Mr le Maire à signer tous les documents relatifs au projet.

### **Délibération n°2021 -10 06 4**

#### **Cessions de Terrain communaux**

Mr le Maire présente :

Lors de la vente de la parcelle E 103, le notaire a signalé aux consorts AUFFRET qu'une parcelle numéroté E 104 est incluse dans leur propriété. Cette dernière appartient à la commune et est le reliquat d'un ancien transformateur électrique.

Le notaire a signifié qu'il y a deux solutions soit : vendre dans un premier temps aux consorts AUFFRET ou de vendre directement aux acquéreurs.

Après avoir délibéré le conseil municipal retient la deuxième proposition c'est à dire vente directe aux nouveaux acquéreurs. La proposition est adoptée à l'unanimité. Mr le maire est chargé de signer tous les documents relatifs à la vente

### **Délibération n°2021- 10 06 5**

#### **Achat épareuse : choix du devis et du financement**

Le Maire expose

L'ancienne épareuse étant devenue hors d'usage, il va être procédé à son renouvellement.

C'est l'entreprise ODIC qui a été retenue pour un devis de 21 000.00 € HT

Pour ce qui est du financement, des propositions de financement pour un montant de 25 000 € ont été demandés au Crédit Agricole et au Crédit Mutuel de Bretagne Leur réponses ont été :

CA des Côtes d'Armor : taux 0.15% amortissement constant sur une durée de 5 ans

Crédit mutuel de Bretagne taux 0.19% taux d'amortissement progressif sur 5 ans

Après avoir délibéré le Conseil Municipal adopte la proposition du Crédit agricole qui se définit comme suit :

**Prêt à taux fixe**

**Objet :** Epareuse

**Modalité de déblocage :** en une fois dans les 12 mois qui suivent la signature du contrat

**Frais de commissions :** 0.15% du montant de financement déduits du 1<sup>er</sup> déblocage de fonds

**Modalités de remboursement anticipé :** Indemnité de gestion (2 mois d'intérêts) + indemnité actuarielle (différence entre taux de départ et taux au moment du remboursement anticipé)

**Montant : 25 000 €**

Type	Durée	Trimestriel
Amortissement constant ou échéances constantes	5ans	0.15%

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer le contrat réglant les conditions de ce prêt et la ou les demande(s) de réalisation des fonds.

**Adoption à l'unanimité**

**Délibération n° 2021-10-06-6**

**Toiture toit plat salle des fêtes**

Mr Le Maire expose :

Il est apparu des traces d'humidité sous la terrasse toit dans la salle des fêtes. L'entreprise l'HENORET a été mandaté pour faire un état des lieux.

Dans son rapport, elle préconisé de refaire l'étanchéité de la terrasse au plus vite vu l'état de dégradation.

Elle a fourni un devis pour les travaux à réaliser se montant à 10 860 € TTC

Après avoir délibéré le conseil le conseil approuve à l'unanimité le projet présenté par l'entreprise L'HENORET

Autorise le maire à signer tous les documents afférents à ce projet.

Délibération n° 2021-10-05-07

Recrutement d'une secrétaire à l'aide d'un contrat PEC

Le maire expose

Depuis janvier 2018, les contrats aidés ont été transformés par le dispositif Parcours Emploi Compétences (PEC) dans le but de faciliter l'insertion professionnelle des personnes éloignées de l'emploi.

La mise en œuvre du parcours emploi compétences repose sur le triptyque emploi-formation-accompagnement : un emploi permettant de développer des compétences transférables, un accès facilité à la formation et un accompagnement tout au long du parcours tant par l'employeur que par le service public de l'emploi, avec pour objectif l'inclusion durable dans l'emploi des personnes les plus éloignées du marché du travail.

Notre commune décide donc d'y recourir en conciliant ses besoins avec la perspective d'aider un demandeur d'emploi à s'insérer dans le monde du travail.

Dans le cadre du dispositif parcours emploi compétences, un CUI – CAE pourrait être recruté au sein de la commune pour exercer les fonctions de secrétaire à raison de 28 heures par semaine (*20 heures minimum*).

Ce contrat à durée déterminée serait conclu pour une période de 11 mois à compter du 1<sup>er</sup> Juillet 2021. S'agissant du CUI-CAE, il est conclu pour une durée déterminée. Cette durée est de 9 à 11 mois. Il peut être renouvelé pour 6 mois minimum mais sa durée maximale, renouvellements inclus, est de 2 ans. La durée maximale d'un CAE en CDD peut être portée à 5 ans, notamment pour les personnes âgées de 50 ans et plus à la signature du CAE, ou reconnues [travailleurs handicapés](#).

La rémunération ne peut être inférieure au SMIC horaire.

Dans le cadre du PEC, le montant de l'aide accordée aux employeurs est exprimé en pourcentage du SMIC brut et défini par [décision du Préfet de Région](#).

Le Maire propose :

Le recrutement d'un CUI - CAE pour les fonctions de secrétaire à **temps partiel** à raison de 28 heures / semaine (*20 heures minimum*) pour une durée de 11 mois renouvelable.

Après délibérations, le conseil Municipal

Décide d'adopter le projet à l'unanimité

Autorise Mr le Maire à signer tous les documents afférents

<i>Délibération n° 2021 10 06 1</i>	<u><i>Aménagement et création d'un terrain multisports et jeux d'éveil de plein air pour enfants</i></u>
<i>Délibération n° 2021- 10 06 02</i>	<u><i>Aménagement plateforme et accessibilité &amp; au terrain de sport</i></u>
<i>Délibération n° 2021-10 06 03</i>	<u><i>Achat du terrain de Mr DUVIGNEAU : parcelle AB 143</i></u>
<i>Délibération n°2021 -10 06 04</i>	<u><i>Cessions de Terrain communaux</i></u>
<i>Délibération n° 2021 10 06 05</i>	<u><i>Achat épareuse : choix du devis et du financement</i></u>
<i>Délibération n°2021-10 06 06</i>	<u><i>Toiture toit plat salle des fêtes</i></u>
<i>Délibération n° 2021 10 06 07</i>	<u><i>Recrutement d'une secrétaire à l'aide d'un contrat PEC</i></u>

**SIGNATURES DES PRÉSENTS**

**SEANCE DU 10/05/2021**

<i>ELUS</i>	<i>SIGNATURES DES PRESENTS</i>	<i>MOTIF D'ABSENCE DE SIGNATURE</i>
CARRÉE Joël		
LEMOINE Gervais		
LEMOINE Virginie		
LECOUEDIC Christian		

LUCAS Isabelle		Excusée
BALAVOINE Nadine		
DAUNY Odile		
GUILLEMIN Séverine		
MOIGNO Philippe		
HAMON Patrick		
MOIGNO Philippe		
MORAND Jennifer		